



CONVOCAATION

À

L'Assemblée Générale

(Article 11 des statuts de l'association)

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Joueurs (Joueuses), parents et enfants,

Pont-de-Chérury, le 06 août 2020

Vous êtes invités à assister à l'Assemblée Générale annuelle du SOPCC-Basket qui aura lieu le :

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020 à 10 h 30

Au gymnase Stéphane Bld des collèges 38230 Pont-de-Chérury

En cas d'impossibilité, vous pouvez vous faire représenter au moyen du pouvoir ci-dessous
(3 maximum par représentant)

Les licenciés de moins de 18 ans sont représentés par un des parents pour les élections de l'AG.

L'ordre du jour est le suivant :

- Accueil des participants – Introduction
- Rapport moral de la saison écoulée
- Rapport et résultats sportifs
 - Jeunes
 - Seniors
- Rapport financier de la saison écoulée
- Bilan – Remerciements
- Changement de l'adresse du siège social de l'Association
- Récompenses
- Questions diverses
- Élection des membres du Bureau
- Objectifs Saison 2020/2021
- Intervention des élus

Le Président Geoffrey BERARD

POUVOIR

Nom, Prénom,

N'assistera pas à l'Assemblée Générale du SOPCC-Basket du 12 septembre 2020

Je donne pouvoir à pour me représenter, et voter.

(Bon pour pouvoir et signature)



– Élection des membres du Bureau

Le Bureau est composé (article 10 des statuts) de 9 à 25 membres.

Les membres sont élus pour 3 ans.

Se présentent ou se représentent :

- BERARD Geoffrey
- JACQUOT Jérôme
- CHARROUD Claire
- CHEVALIER Nathalie
- BOUCHARDON Eric
- CERISIER Joanna
- DA CRUZ Stéfany
- DA SILVA Marie-Line
- LAHCEM Patrice
- MILLIAT Pascal
- MIS Muriel
- NANIA Christel
- ROYON Stéphane
- VARNIEU Hervé
- VERGNAUD Jean-Claude